

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

ANNÉE 1924

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-ONZIÈME



α βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελῶν
προΐσχονται.

LYON

JOANNÈS DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

—
1925

FAUNE
DES
COLÉOPTÈRES DE LA RÉGION LYONNAISE

1^o FAMILLE DES CICINDELIDES

PAR LE

D^r S. BONNAMOUR

Avec la collaboration de la Section Entomologique
de la Société Linnéenne de Lyon.

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, en la Séance du 20 septembre 1924.

INTRODUCTION

La Section entomologique de la Société Linnéenne de Lyon a décidé d'entreprendre la publication d'une série de catalogues des divers ordres d'insectes de la région lyonnaise. Elle a voulu ainsi recueillir les innombrables documents accumulés par ses membres depuis de nombreuses années, documents pour la plupart toujours restés inédits.

Elle entend par région lyonnaise le département du Rhône et les départements limitrophes: l'Ain, l'Isère, la Loire, la Saône-et-Loire. Elle y ajoute les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, où les Lyonnais vont souvent villégiaturer. Au Midi, elle a voulu s'étendre jusqu'à la zone de l'olivier, marquant ainsi la limite de la région méditerranéenne, ce qui fait ajouter les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Pour cette compréhension de l'extension de la région lyonnaise, nous ne faisons qu'imiter le précédent autorisé de la *Flore de la région lyonnaise* de Cariot et Saint-Lager, ouvrage classique que les entomologistes plus que tous autres ont intérêt à connaître,

puisque la distribution des insectes est commandée par celle des plantes.

Pour la rédaction de ces catalogues, nous imiterons l'exemple donné par Bedel dans sa *Faune du bassin de la Seine*, en donnant aussi complètement que possible la description des différents insectes. Nous prendrons, sans rien vouloir innover, ces caractères dans les ouvrages descriptifs les plus récents. Nous insisterons surtout sur l'extension géographique de chaque insecte, en indiquant aussi complètement que possible les localités diverses de la région lyonnaise où il a été rencontré.

Nous espérons ainsi faire œuvre utile pour tous les entomologistes qui, de plus en plus, s'intéressent à la distribution géographique des insectes; la région lyonnaise, telle que nous l'avons comprise, est précisément particulièrement intéressante sous ce rapport, puisqu'elle constitue en quelque sorte l'intermédiaire entre les faunes méridionale et septentrionale, ainsi qu'entre les faunes de la plaine et de la montagne, et notre étude permettra de préciser souvent les limites d'extension de plusieurs espèces données.

Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention de faire un catalogue définitif, mais simplement d'accumuler des matériaux en vue de catalogues futurs. A défaut d'autre chose, nous répondons au moins à une des principales pensées des fondateurs de notre Société Linnéenne, qui a été l'étude de la faune et de la flore de la région lyonnaise.

Nous avons puisé quelques renseignements dans les anciens traités : le *Species général des Coléoptères* de la collection du comte Dejean (1825); la *Faune entomologique française*, de Fairmaire et Laboulbène (1854); le *Catalogue raisonné des Coléoptères de Saône-et-Loire*, de Fauconnet et l'abbé Viturat, continué par Pic; dans les ouvrages récents de Bedel (*Faune du bassin de la Seine*), les tableaux de Barthe, parus dans les *Miscellanea entomologica*. Nous avons consulté les anciennes collections lyonnaises qui donnent quelques localités : celle du Laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences que M. Vaney a bien voulu mettre à notre disposition et où Grillat a noté quelques indications de provenance, celle de Rey, au Muséum de Lyon, que nous a obligeamment ouverte M. Gaillard. Mais les anciens entomologistes ne décelaient pas volontiers les localités où ils

captureraient leurs insectes, et c'est souvent simplement par de petits morceaux de papiers de couleur variée qu'ils indiquaient le lieu d'origine.

Aussi avons-nous surtout utilisé les renseignements que nous ont obligeamment fournis un certain nombre de nos collègues de la Section entomologique qui nous ont apporté avec empressement la liste des insectes figurant dans leurs collections, et en particulier MM. Jacquet, Sérullaz, Thorat, E. Roman, de Lyon; G. Nicod, de Saint-Genis-Laval; Falcoz, de Vienne; Maneval, de Chénereilles (Haute-Loire); Gruardet (de Boulogne-sur-Seine); André Reymond (de Nancy); Roth (d'Alger).

La tâche que nous avons entreprise nous a été rendue plus facile par les encouragements et l'amitié de notre maître en entomologie, le Dr Riel, président d'honneur de la Société Linnéenne.

Nous sommes heureux de remercier sincèrement ici tous ces collègues, ainsi que toutes les personnes qui, par leurs communications, nous ont permis de donner un aperçu aussi complet que possible de la distribution géographique des coléoptères de notre région lyonnaise.

FAM. I. — CICINDELIDÆ

Caractères (d'après Barthe). — Tête grosse, ponctuée ou striée, plus large, y compris les yeux très saillants, que le pronotum. Antennes filiformes de 11 articles insérées sur le front au-dessus de la base des mandibules. Mâchoires allongées, fortement ciliées en dedans, avec le lobe interne muni au sommet d'un crochet articulé aigu. Mandibules longues, fortement dentées intérieurement, croisées au repos. Métasternum ayant, en avant des hanches postérieures, une suture transversale sur toute sa largeur. Hanches antérieures et intermédiaires globuleuses, les postérieures transversales avec une saillie en arrière. Pattes ambulatoires, allongées et grêles; tarses de 5 articles, les 3 premiers des pattes antérieures un peu dilatés chez les mâles et munis de soies en dessous. Insectes très carnassiers, courant et volant au soleil, surtout dans les endroits sablonneux.

Genre 1. — CICINDELA L.

Corps assez allongé, un peu aplati en dessus, taille moyenne, forme élégante, couleur noirâtre, verdâtre ou bronzée en dessus, à teintes cuivreuses ou métalliques en dessous. Pronotum étroit, subcylindrique. Elytres à ponctuation rugueuse, ornés le plus souvent de taches ou de lunules d'un blanc laiteux ou jaunâtre, comprenant en général : une lunule humérale, une bande médiane sinueuse, une lunule apicale et des points variés.

I. *Antennes à 4^e article (♂) pourvu en dessous d'un appendice formé de soies contiguës.*

1^o C. FLEXUOSA, Falc. — Dessus bronzé-rougeâtre avec tache basale entre lunule humérale et écusson, 2^e tache plus petite après celui-ci près de la suture, 3^e tache juxta-suturale entre lunule humérale et bande médiane et 4^e subarrondie près du bord apical, souvent réunie à la tache apicale. Long. : 11-14 millimètres.

Espèce méridionale vivant sur les bords de la Méditerranée en France, en Espagne (Catalogne) et en Tunisie, en Corse et en Sicile.

Semble remonter jusqu'en Suisse, en suivant la vallée du Rhône ; on l'a rencontrée :

Dans la Drôme (Fairmaire et Laboulbène) (1), à Beaumont-les-Valence, à la carrière de Laye (Roth) ;

Au Péage-de-Roussillon (Isère, Falcoz) dans les terrains sablonneux plantés en vignes et pêchers, au sud du village ; très commune de mai à octobre. Facile à capturer fin septembre et octobre alors que les premiers froids les font rassembler dans les trous creusés pour l'extraction du sable.

Aux environs immédiats de Lyon (Grillat) (2) : au Grand-Camp, (abbé Carret) (3), à Bron (Rhône, Jacquet), dans les

(1) Fairmaire et Laboulbène, *Faune entomologique française*, Paris, 1854.

(2) Localités signalées par Grillat, dans le *Catalogue de la collection du Laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences de Lyon*.

(3) Fauconnet et l'abbé Viturat, *Catalogue analytique et raisonné des Coléoptères de Saône-et-Loire et des départements limitrophes* (1897).

graviers de Saint-Alban ; à Jonage (Isère), sur les bords de la Rize, avec la *C. litterata* (Ferrario) ; à Montessuy, à Saint-Fons (Riel), à Décines (abbé Carret).

Dans l'Ain à Montluel, sur les graviers du Rhône (Siméan) ; (1) à Trévoux, sur les bords de la Saône (Guillebeaux) ;

A Chamonix (Savoie) jusqu'à Martigny, en Suisse (Favre et Bugnion) (2).

Les exemplaires lyonnais, de même que ceux de la France méridionale, sont nettement plus grands que les exemplaires tunisiens ; ils sont soit de couleur brune comme la forme type, soit vert émeraude de l'ab. *smaragdina* Beuth.

Xambeu (3) a étudié la larve et la nymphe de cette espèce. Il en trouve la larve à toute époque de l'année et à différents degrés de développement dans le talus sablonneux qui longe à l'est la voie un peu au-dessus de Saint-Fons. Il en a trouvé aussi au camp de la Valbonne (Ain). Elle se tient dans des trous qu'elle pratique dans la partie sablonneuse du talus et dont la profondeur varie de 15 à 20 centimètres ; elle change plusieurs fois de peau. Parvenue à son entier développement, elle accomplit sa nymphose dans une cavité oblique que pratique la larve dans le sable même. Cette nymphose se termine en août ; c'est alors que l'insecte parfait éclôt.

II. — Antennes simples. *Episternes prothoraciques* et *mésothoraciques* à pubescence blanche assez dense.

2° *C. SYLVATICA* L. — Labre noir, caréné longitudinalement. Dessus noir-bronzé, velouté, soyeux. Elytres à ponctuation dense et grossière, traversée par des points varioleux alignés surtout près de la suture, vers les épaules et à l'apex. Une lunule humérale, en général interrompue, une bande médiane sinueuse

(1) Siméan, Compte rendu d'une excursion entomologique faite à Montluel (Ain) et sur les bords du Rhône, séance du 15 juillet 1873 (*Bull. de la Soc. d'Etudes scientifiques de Lyon*, n° 1, juillet 1874).

(2) Favre Emile, Faune des Coléoptères du Valais et des régions limitrophes, avec la collaboration du Dr Ed. Bugnion (*Mém. de la Soc. Helvétique des Sciences naturelles*, vol. XXXI, septembre 1890).

(3) Xambeu, Description de la larve et de la nymphe de la *Cicindela flexuosa* (*Ann. Soc. Linn.*, t. XXIX, 1882, p. 130).

et un point près du bord externe avant l'apex. Palpes métalliques, cuisses d'un bleu d'acier, tibias d'un vert-cuivré. Longueur : 15-17 millimètres.

Vit en été dans les grands bois sablonneux, parmi les grès ou sur les allées de terre de bruyères. Très agile, elle vole haut et loin, se pose parfois sur les arbres.

Signalée à Chamonix (Savoie) par E. Favre, rencontrée par le même auteur en Suisse, dans le Tessin, à Vallorcines. Est un insecte de la France septentrionale, de l'Alsace, de la Hollande, de la Belgique, de l'Allemagne occidentale.

On l'a rencontrée dans l'Allier, le Jura (Fauconnet et Vituret), ainsi qu'en Saône-et-Loire, à Semur-en-Brionnais (abbé Martin). Ce serait là, semble-t-il sa limite méridionale.

III. — *Labre blanc-jaunâtre non caréné.*

Joues et tempes non velues.

3° C. CAMPESTRIS L. — Palpes labiaux métalliques comme les maxillaires. Front rugueusement ponctué entre les sillons. Tête à pubescence dressée en avant. Pas de fascie médiane. Dessus d'un vert vif, mat. Sur chaque élytre, 6 points : 1 huméral, 3 le long du bord externe, 1 subarrondi sur le disque, 1 linéaire à l'angle apical. Le point discal est ordinairement entouré d'une tache obscure. Mâle ayant en outre un point noirâtre au premier tiers vers la suture. Longueur : 12-15 millimètres.

Commune dans toute la France, dès le premier printemps, sur les routes et les chemins sablonneux, les clairières des bois, les champs à sol granitique. Vole très activement et presque imprenable en plein soleil ; moins active à l'ombre, se contente de courir sur le sol.

Commune dans le Rhône, aux environs de Lyon (Grillat) ; au Grand-Camp (ma coll.), à Bron (Jacquet), les Massues, Ecully, Couzon-au-Mont-d'Or (Riel), à Cours (Thoral), dans le Beaujolais (coll. Rey).

Dans la Loire, commune au Mont-Pilat, dans les endroits bien exposés, sur le chemin de Pélussin au Sanatorium et jusqu'à la Croix-de-l'Éillon (Faleoz), à Montbrison, Sauvain, jusqu'au

voisinage de Pierre-sur-Haute (1.640 m.) ; dans la bruyère et dans les chemins du col du Béal (1.350 m.), à Chalmazelle, très abondante dans les landes de bruyères au-dessous de la zone des sapins ; Saint-Georges-en-Couzan, Boën, Sail-sous-Couzan, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Bonnet-le-Courreau. Abondante dans toute la région du Montoncel, dans les talus du chemin de fer du Centre ; Mayet, Ferrières-sur-Sichon, Arronnes, Le Guillermie, Lavoire, Saint-Priest, Laprugne, à la Montagne des Gardes (A. Reymond).

Dans la Haute-Loire, dans le canton de Tence (Maneval).

Dans la Saône-et-Loire, à Mailly (M. Thoral), dans toutes les localités du département (Fauconnet et Viturat).

Dans l'Isère, assez rare aux environs de Vienne (Falcoz), plus commune à la Grande-Chartreuse, dans la vallée de la Drévenne (Riel), à Allevard (Gruardet), le Sappey, Saint-Pancrace (M. Reymond).

Dans la Drôme, à Ponsas (Riel) ; à Beaumont-les-Valence, dans les carrières de sable de Laye et des Mottes, et sur le coteau de Montéléger (Roth).

Dans le Jura, à la Forêt de Chaux, près Fraisaïns, dans les chemins de terre dits sommières de la forêt, dans les parties dénudées (Gruardet).

Commune en Savoie et en Haute-Savoie, dans la Haute-Maurienne, Therminignon, Lanslebourg (abbé Carret) (1), aux environs d'Annecy, à Talloires, à Chambéry, mont du Nivolet (ma coll.) : très abondante dans toutes les Bauges, jusqu'à 1.300 et 1.400 mètres d'altitude (M. Thoral).

Se rencontre dans toute l'Europe et jusqu'en Sibérie.

L'ab. *melanostoma* D'Torre (labre noir) a été rencontrée en Savoie, à Saint-François et aux Déserts (M. Thoral) et au Salève (ma coll.), ainsi que dans le Rhône, à Cours (M. Thoral).

Un exemplaire de l'ab. *caeruleus* Schilsky (front, bords du pronotum et une tache à la base des élytres d'un beau bleu d'azur, les côtes plus sombres) a été pris fin septembre, par les premiers froids, aux abords du Rey-de-Sal (Puy-de-Dôme) (A. Reymond).

L'ab. *palustris* Beuth. (bords de la tête, près des yeux, front, protubérance du pronotum d'un rouge cuivreux), est assez

(1) A. Carret, Chasses dans la Haute-Maurienne (*L'Echange*, 1905).

commune en été dans toutes les Bauges, en Haute-Savoie (M. Thoral).

Une très curieuse variété de teinte foncière vert foncé et à macules d'ocre jaune, se trouve dans une collection d'amateurs (J. Devienne, à Épinasse, près Sauvain, Loire), indiquée comme ayant été prise en mai 1890 sur le territoire de Dizangues, près Sauvain.

Un exemplaire de l'ab. *nigrescens* Heer, est signalée dans la coll. Rey comme venant du Beaujolais.

L'ab. 5 *maculata* Beuth (pas de tache humérale postérieure) est signalée du Jura à la Forêt de Chaux près Fraisans (Guardet), et de l'Isère, à Pinsot, près Allevard (G. Nicod).

L'ab. 4 *maculata* Beuth (pas de tache humérale postérieure, ni de tache médiane du bord latéral) a été trouvée en Savoie, aux Déserts (M. Thoral), à Lyon, au Grand-Camp (ma coll.), et à Saint-Genis-Laval (Rhône) (G. Nicod).

L'ab. *exsuturalis* Beuth. (tache apicale postérieure absente) a été prise à Pinsot, près d'Allevard (Isère) (G. Nicod).

L'ab. *protos* D'Torre (pas de point au milieu du bord latéral) a été prise dans le canton de Tence (Haute-Loire) (Manceval).

L'ab. *conjuncta* D'Torre (taches apicales, 4^e et 5^e, réunies par une bordure marginale) a été trouvée à la Forêt de Chaux, dans le Jura; à Allevard, dans l'Isère (Guardet); à Talloires (Haute-Savoie) (ma coll.).

L'ab. *connata* Heer (tache médiane marginale unie à la tache discoïdale correspondante par une ligne sinueuse très mince), est signalée dans l'Allier et la Loire, dans les hautes montagnes du Forez (Fauconnet et Viturat), dans la Grande-Chartreuse (coll. Rey).

4^o *C. GALLICA* Brulb., *syn. C. chloris* Dej. — Palpes labiaux métalliques comme les maxillaires. Front densément strié entre les sillons. Tête glabre en avant. Une fascie médiane assez étroite, rarement ou très peu dilatée en dehors, une lunule humérale et une apicale normalement interrompues. Dessus d'un beau vert clair, rarement noirâtre. Longueur : 13-16 millimètres.

Espèce exclusivement alpine. Court sur le bord des chemins et à travers les pâturages élevés jusqu'au bord des neiges; ne descend pas au-dessous de 1.800 mètres.

Assez commune dans les Alpes de la Savoie et de la Haute-Savoie, la Maurienne : la Ramasse, le Mont-Cenis, prairies de Rouche et de Bellecombe, Bonneval, pâturages de la Lenta, de la Mandette, de Lechans, du Vallonet, des Evettes (abbé Carret), la Vanoise (Riel), le mont Mirautin, col de la Bathie, la Tarentaise, col de la Magdeleine (Perrier et de Manuel) (1), Chamonix (E. Roman), le Montanvers, le col de Balme (Gacogne) (2), les Déserts (M. Thoral).

Dans l'Isère, au col des Sept-Laux (Gruardet).

On la trouve aussi dans les Hautes-Alpes, à Abriès, et les Basses-Alpes, au col d'Allos (Riel), les Alpes Maritimes (Rey).

Se rencontre dans toutes les Alpes occidentales ; s'étend à l'Est, en Suisse, dans le Valais, la vallée de Buin (*leg. Frehse in coll. Riel*), jusque dans le Tyrol.

IV. — *Palpes labiaux en majeure partie testacés ou jaunâtres, à extrémité seule métallique.*

5^o C. SILVICOLA Lat. — Pronotum rétréci vers la base, trapézoïde. Tête grosse. Labre bisinué, denté au milieu. Front pourvu de quelques soies blanches entre les yeux. Ecusson avec des stries convergentes, parallèles aux côtés. Elytres plus convexes, plus parallèles, non dentés en scie au bord postérieur. Dessus brun-bronzé verdâtre mat, plus rarement vert-noirâtre ou franchement noir. Lunule humérale souvent interrompue, apicale entière, fascie médiane recourbée en dedans en crochet, fortement dilatée au bord externe. Longueur : 14-16 millimètres.

Espèce plus spécialement montagnarde, mais ne s'élevant jamais au-dessus de 1.600 mètres. Vit particulièrement dans les tranchées sablonneuses des routes, dans les bois.

Dans le Rhône, a été rencontrée aux environs de Lyon (Dejean, Renaud, Fauconnet et Vitarat).

Dans l'Isère, à Saint-Gervais, vallée de la Drevenne (Riel);

(1) R. Perrier et A. de Manuel, Observations sur quelques Coléoptères de la Savoie (*Ann. Soc. d'Hist. nat. de Savoie*, 1855).

(2) Gacogne, Excursion entomologique dans les Alpes et les environs du Mont Blanc (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, t. VIII, 1850-1852, p. 217).

Allevard (Guardet) (G. Nicod), col du Granier (Jacquet); Grande-Chartreuse (Fairmaire et Laboulbène, Rey), Saint-Pierre-de-Chartreuse, le Sappey; descend jusqu'au voisinage de Grenoble sur la route de Voiron, où elle vole en plein soleil le long des falaises calcaires; dans la Chartreuse, vit et vole en troupes nombreuses, volant haut et escaladant les talus les plus raides (A. Reymond). Moins commune sur les flancs du Moucherote, à Sassenage, Saint-Pancrace, dans la vallée du Grésivaudan (A. Reymond.)

Dans l'Ain, aux abords de Nantua (A. Reymond); dans le Haut-Bugey, massif des Portes, Nantua, Reculet (Guillebaux, Fauconnet et Viturat).

Dans la Loire, au Mont-Pilat (Fauconnet et Viturat), sur la route du Bessat à la Jasserie, en juillet (Falcoz).

Dans la Saône-et-Loire, à Cluny (coll. Rey).

Dans les Alpes de la Savoie (mont Joigny) et de la Haute-Savoie (Tournette, ma coll.), les Déserts, mont Margeriaz (M. Thoral); assez commune dans les chemins et les lieux sablonneux des Alpes de Suisse, à Grindenwald (ma coll.), dans le Valais (E. Favre).

Dans le Jura, les Planches (Sainte-Claire-Deville), à la Forêt de Chaux, près de Fraisans, de mai à septembre, où elle habite les talus argileux bien exposés au soleil et dénués de végétation (Guardet), sur la route de Saint-Claude à Nantua (A. Reymond), à Andelot, aux Rousses, jusqu'à 1.150 mètres d'altitude (Lesne) (1).

Barthe signale à Lyon une ab. *leviscutellota* Beuth., semblable au type, mais avec l'écusson non ridé, lisse.

L'ab. *palpalis* Beuth (palpes labiaux entièrement métalliques), signalée de Suisse, a été rencontrée aux Déserts (Savoie), le 25 août 1923 (M. Thoral).

L'ab. *humeralis* Beuth. (lunule humérale entière) a été trouvée dans le Jura, à la Forêt de Chaux (Guardet).

J'ai capturé l'ab. *viridis* Beuth. (dessus vert) à Chambéry (Savoie), ainsi qu'à la Tournette (Haute-Savoie).

Se trouve aussi dans les Vosges, l'Allemagne centrale, l'Autriche, jusque dans les Carpathes. Se creuse dans les talus des

(1) Lesne, La *Cicindela silvicola* Lat., sur les plateaux du Jura (C. R. du Congrès des Soc. Savantes, [sciences] 1921).

petits terriers étudiés par Lesne, et où on peut la capturer le matin avant que le soleil ne lui ait permis de quitter sa retraite (Guardet).

6° *C. HYBRIDA* L. — Pronotum à côtés subparallèles, carré, ou même élargi en arrière (♀). Tête moins grosse. Labre tronqué ou un peu arrondi, sans dent au milieu. Front glabre ou pubescent entre les yeux. Ecusson strié en travers. Elytres moins convexes, dentés en scie au bord postérieur. Dessus en général verdâtre, noirâtre ou bleuâtre. Lunules humérale et apicale entières, fascie médiane terminée en dedans par un crochet oblique large et court. Longueur : 12-16 millimètres.

Espèce semblant répandue dans toute l'Europe, jusqu'au Caucase et en Sibérie. Sur le sable, au bord des eaux ; dans les régions chaudes et sèches des bois et des friches.

Rencontrée aux environs de Lyon (Grillat), à Montluel (Ain), sur les graviers du Rhône, par M. Siméan (1), à Décines et au Mollard de Décines (Isère) (Riel). Egalement aux environs de Vienne, au Péage-de-Roussillon (Isère) (Falcoz), avec la *C. flexuosa*, mais plus rare. Dans la Loire, au Pertuiset (Jacquet). En Haute-Savoie, à Talloires (ma coll.).

La var. *riparia* Dej. (dessus variant du brun noir au noir brun. Lunule humérale interrompue, fascie médiane peu élargie au bord, arquée, large), signalée de Suisse et d'Alsace, a été rencontrée à Lyon même et au Grand-Camp (Pic, Dr Jacquet, Fauconnet et Viturat).

L'ab. *monticola* Her. (plus petite, plus courte, plus parallèle, à élytres plus granulés. Dessus mat, d'un noir foncé ou très rarement d'un brun-châtain. Fascie médiane peu angulée, souvent plus large à sa partie interne), semble plus spéciale aux montagnes de Suisse. Signalée par Gacogne (2) au voisinage du bourg de Saint-Pierre sur la route du grand Saint-Bernard, et aux environs de Chamonix, au col de Balme. La collection Rey en contient un exemplaire indiqué comme provenant de la Grande-Chartreuse.

L'ab. *transversalis* Dej. (fascie médiane très étroite, non élargie

(1) Siméan, *Loc. cit.*

(2) Gacogne, *Loc. cit.*

au bord, ordinairement un peu raccourcie, n'atteignant pas le bord externe), a été trouvée vers Chamonix, sur les bords de l'Arveiron (Gacogne).

V. — *Elytres à dessins linéaires. Tibias entièrement métalliques.*

7° C. LITTERATA Sulze. — Dessus vert obscur mat ou gris vert, petits points des élytres se détachant en bleu-violet. Bordure marginale interrompue, lunule humérale à partie interne recourbée, lunule apicale à partie externe formant un petit crochet et fascie médiane très étroite, coudée en avant en angle plus aigu et descendant vers la suture pour s'élargir brusquement. Petite taille. Longueur : 8-10 millimètres.

Cet insecte était considéré autrefois comme spécial à la région lyonnaise, et Dejean (1) l'avait nommé *C. lugdunensis*. Elle est en effet assez fréquente sur les bords du Rhône et de ses affluents, dans les îles, sur le bord des lônes à terrain sablonneux fin, au bord même de l'eau ; mais elle est extrêmement agile, vole comme une mouche, et on ne peut guère la prendre de mai à août qu'avec un filet à papillon.

Rencontrée à Lyon (Grillat), sur la digue du Grand-Camp (abbé Carret, Jaquet) ; à Jonage, sur les bords de la Rize (Ferrario) ; à Miribel (abbé Carret), à Montluel (Siméan, Villard), à Feysin (Falcoz), sur les bords du Rhône.

Est signalée aussi sur le bord des affluents du Rhône : de la Durance, par Fairmaire et Laboulbène ; de l'Isère et de l'Arly, par Perrier et de Manuel.

Se retrouve en Suisse également sur les bords du Rhône (Bugnon). Gacogne la signale au mont Fouilly, près de Martigny.

S'étend dans l'Europe centrale, en Autriche, jusque dans le Caucase et la Sibérie.

VI. — *Episternes prothoraciques glabres
ou à pubescence épaisse. Corps allongé, subcylindrique.*

8° C. GERMANICA L. — Dessus vert à reflets soyeux, parfois bleuâtre, bleu intense ou brun-noirâtre. Elytres avec un point

(1) Dejean, *Species général des Coléoptères de sa collection*, 1825, p. 77.

huméral, qui est la partie antérieure de la lunule humérale, une tache allongée vers le milieu du bord externe et une lunule apicale. Points juxta-suturales peu apparents, de la couleur du fond. Petite taille. Longueur : 8-12 millimètres.

Se trouve dans les prés en pente et exposés au soleil, dans les jardins, les champs, etc. Vole rarement, contrairement aux autres espèces.

Environs immédiats de Lyon (Grillat), au Grand-Camp (Riel).

Dans l'Isère, à Pont-Evêque, près Vienne, au Plan-des-Airs (Falcoz) ; à Charavel-sur-Vienne, dans les éboulis, de juillet à septembre (Falcoz) ; à Grenoble (Fairmaire et Laboulbène), Allevard (Gruardet).

Dans l'Ain, à Villars-les-Dombes (ma coll.).

Dans la Saône-et-Loire, Semur-en-Brionnais, Cessy, Marly, Mâcon, Chalon (Fauconnet et Viturat, G. Nicod).

Dans la Loire, à Pouilly-sous-Charlieu en septembre (M. Thoral).

Dans la Haute-Savoie, à Annecy (G. Nicod) ; à Talloires (ma coll.).

Dans le Jura, à la Forêt de Chaux, près Fraisans, courant à terre dans l'herbe des chemins (Gruardet).

L'ab. *anthracina* Klug. (dessus bleu-verdâtre), signalée de Suisse, a été rencontrée dans l'Isère, à Villeneuve-de-Marc, en août 1924 (M. Thoral), dans la Haute-Savoie, à Annecy (G. Nicod).

L'ab. *obscura* Fairm. (dessus noirâtre) se trouve à Digoïn (Pic, Fauconnet et Viturat), la Senetrière, Saint-Laurent-les-Mâcon (Flammary), à Annecy, (G. Nicod).

L'ab. *cærulea* Herbst (dessus d'un très beau bleu) a été rencontrée à Lyon (Pic, Fauconnet et Viturat).

L'ab. *sobrina* Gory (tache médiane émettant une petite ligne étroite, oblique, vers la suture a été prise à Annecy (G. Nicod).

Se trouve dans toute la France, depuis les Alpes-Maritimes, Nice, jusque sur les côtes de la Manche. S'étend dans la Haute-Italie, en Suisse, dans le Tyrol, en Allemagne, en Moravie, en Russie, en Sibérie, ainsi qu'en Asie Mineure et en Syrie.